



Présentiel: 35 heures soit 5 jours



690€ net de taxes - éligible CPF



Pré-requis : avoir envie d'entreprendre

#### **Partenaires**







# **Objectifs**

A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour

- L'Analyse de ses capacités et aptitudes au regard des compétences attendues et de la posture d'un dirigeant.
- L'Identification des contraintes et opportunités d'un projet entrepreneurial.
- L'Identification des étapes, outils et ressources nécessaires à la construction de votre projet entrepreneurial.
- L'Evaluation des ressources nécessaires au projet entrepreneurial et l'identification des méthodes de prévisions financières et de pilotage de l'activité.

### **Programme**

Durant la formation, vous allez découvrir les méthodes et outils pour travailler efficacement sur les thèmes suivants :

### 1/ Découvrir votre profil entrepreneurial

- Clarifier vos motivations, valeurs, ambitions et ressources personnelles.
- Identifier vos points forts et vos lacunes face aux compétences clés d'un chef d'entreprise.
- Savoir de quels experts et professionnels vous entourer pour sécuriser votre projet.
- Adopter la posture entrepreneuriale : agilité, résilience et vision.

### 2/ Comprendre l'environnement de votre projet

- Décrypter les opportunités et contraintes de votre marché.
- Intégrer les enjeux sociétaux et environnementaux (RSE, développement durable, inclusion, diversité, nondiscrimination) pour un projet éthique et pérenne.
- Repérer les menaces et facteurs de réussite internes et externes (concurrence, réglementation, tendances du marché).

#### 3/ Construire et modéliser votre projet

- Identifier les étapes nécessaires à la transformation de votre idée en projet exécutable.
- Utiliser les outils essentiels pour transformer une idée en un projet viable sur le marché (business model, proposition de valeur, différenciation) et construire un modèle économique cohérent.
- Définir vos objectifs commerciaux et les stratégies opérationnelles pour les atteindre.

#### 4/ Donner vie à votre entreprise

- Identifier les moyens humains et matériels nécessaires et vérifier leur adéquation avec vos capacités financières.
- Déterminer votre seuil de rentabilité et maîtriser les bases financières (compte de résultat, plan de trésorerie, plan de financement, bilan, etc.).
- Choisir la forme juridique, le régime fiscal et social les plus adaptés à votre situation.
- Mettre en place vos indicateurs de pilotage pour suivre et ajuster la performance de votre future entreprise (tableaux de bord, indicateurs financiers et commerciaux).

## Moyens et outils pédagogiques

- Formation collective en présentiel : 35h réparties sur 5 jours, du lundi au vendredi
- Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation.
- Un accès à CCI Business Builder, plateforme pour vous aider dans la construction de votre projet d'entreprise. Vous y trouverez des ressources pédagogiques (guides, vidéos)
- Une **épreuve orale** de 8 à 10 minutes réalisée sur la base d'une simple idée ou sur le projet envisagé par le candidat, le principal étant que le candidat entrepreneur :

- Démontre la cohérence Homme projet
- Prouve qu'il a compris ce que recouvrait le métier de chef d'entreprise
- Expose sa compréhension de la posture entrepreneuriale, son positionnement par-rapport à cette posture et son plan d'actions à mener pour disposer de l'ensemble des compétences nécessaires à la construction et au pilotage d'un projet entrepreneuriat
- Explique en synthèse le contexte de marché dans lequel le projet pourrait se mettre en place en identifiant les potentiels enjeux sociétaux du projet afin que les menaces et opportunités du marché.
- Une **épreuve écrite** qui consiste en une mise en situation fondée sur une étude de cas comportant trois parties d'une durée de deux heures :
  - les méthodes, outils et cadre juridique adapté pour transformer une idée en projet entrepreneurial
  - Les stratégies opérationnelles
  - les aspects financiers d'un projet entrepreneurial

#### Les +

- Le décryptage actif : étude de cas et échanges en collectif... de l'action et des échanges pour mieux comprendre.
- L'échange entre pairs : vous profiterez de la formation pour développer votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants.
- L'action : vous développez vos compétences tout en posant les premières bases de votre projet de création d'entreprise.
- Une certification de compétences reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre volonté d'identifier toutes les facettes de votre projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause de « vous lancer ».
- L'accompagnement post-formation en option : vous pourrez, à l'issue de la formation, demander des formations complémentaires et/ou un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.

#### Financer votre formation

Vous pouvez financer votre formation avec le CPF (Compte Personnel de Formation). D'autres prises en charge sont possibles, contactez votre CCI.

